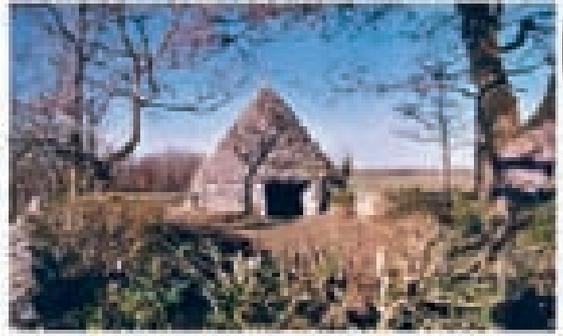


La Caselle Enchênée



Association de Sauvegarde
De
l'Environnement du Pays
De
Lalbenque

Tyrannie financière et risques écologiques

Peu de gens savent que le mot « économie » a été formé, du temps où vivait Aristote, à partir de deux termes grecs : *oikos* qui signifie la maisonnée, le foyer, et *nomos* qui renvoie à la détermination des règles et des principes. L'économie concernait donc originellement les règles et les modalités de fonctionnement du foyer ou de la maisonnée dont les activités, en Grèce antique, devaient être impérativement cantonnées dans l'espace privé parce qu'elles étaient alors considérées comme honteuses. On ignore également qu'historiquement, le domaine de l'économie a le plus souvent associé, dans des proportions variables, trois types d'allocations de ressources matérielles et immatérielles : la réciprocité, la redistribution et l'échange marchand. Le capitalisme n'est ainsi, malgré le déni de singularité dont il fait l'objet, qu'une manière particulière d'organiser la société en machine d'industrie. Aujourd'hui, par exemple, seul l'échange marchand à caractère spéculatif est valorisé par les banquiers et les financiers qui surpayent des « traders » irresponsables afin de réaliser le maximum de profits dans le temps le plus court plus possible. Ainsi, et aussi incroyable que cela puisse paraître, le « clic » effectué par un « trader » sur un ordinateur en un millième de seconde peut engendrer la ruine de cen-

taines de banques, de millions d'actionnaires, d'épargnants ou de ménages plus ou moins endettés. C'est pour ces raisons également que la plupart des gouvernements, fragilisés par l'ampleur de leur dette publique et stigmatisés par les évaluations fantaisistes des « agences de notation », s'emploient sans vergogne à démanteler leurs secteurs publics et, plus encore, les États-Providence inventés par les membres du Conseil National de la Résistance en 1945.

Sur le fond, et quoi qu'en disent les économistes qui n'ont pas cessé de se tromper depuis des années, il n'y a donc pas à proprement parler de *crise*, mais une prolifération de risques et de catastrophes aussi prévisibles que réels dans le fonctionnement *normal* du capitalisme financier. Ainsi, la crise des finances publiques à laquelle sont confrontés les Etats des pays développés ne résulte en aucun cas, sur le fond, d'erreurs de gestion ou d'un gaspillage de ressources, mais de choix politiques, économiques, financiers et sociaux qui ne pourront trouver de solutions, même au prix de la destruction de l'ensemble des secteurs publics, si nous ne décidons pas de changer radicalement de modèle de développement. Pour quelles raisons, pourra-t-on légitimement me demander ?

Tout simplement parce que pour fonctionner et parvenir à assurer les conditions de sa reproduction le marché devrait impérativement être encadré et limité. Plus encore, et même si cette affirmation peut sembler compliquée ou arbitraire, il y a fort à penser qu'une société qui déciderait de monétariser l'ensemble de ses activités de production et d'échange ne pourrait aboutir qu'à la faillite et à la dislocation des sociétés. C'est à coup sûr ce vers quoi nous persistons à nous acheminer de manière de plus en plus rapide.

Les conséquences pour l'environnement de cette destruction systématique des sociétés et de leur transformation en un gigantesque casino planétaire sont ainsi de plus en plus dramatiques, comme en témoigne tous les jours l'incapacité des ingénieurs de BP à juguler la fuite de pétrole au large de la Louisiane aux États-Unis. Ainsi, le pari technologique effectué par BP résultait de la nécessité, disait-on, de ne pas effrayer les actionnaires par la réalisation d'investissements trop élevés (mais plus sûrs) et par conséquent moins rémunérateurs. Tant pis donc pour les pêcheurs de Louisiane et va pour la destruction de la flore et de la faune de leurs milieux aquatiques. Mais le poids de cet actionnariat pèse aussi de manière

déterminante sur le prix des matières premières agricoles, il alimente le dumping et contribue à la ruine des cultures vivrières des pays émergents et des paysans dans les pays développés. Ce type de développement, il faudra bien finir par s'en convaincre, ne pourra jamais être durable et la seule chose que l'on puisse continuer à espérer est que nous parviendrons à le comprendre avant que se produisent des déflagrations sociales difficilement contrôlables.

YD

CARTON ROUGE EN ATTENTE

Le bâtiment de la discorde

Ces dernières semaines, nous avons tous vu surgir une construction métallique à l'entrée nord du village de Lalbenque, à trente ou quarante mètres de notre beau pigeonnier multicentenaire et à deux pas d'un futur lotissement auquel les murets en pierres donnent un certain cachet. Après enquête, il s'agit de la future étude notariale de Madame Lejeune-Cerna qui, manifestement, a un goût prononcé pour l'architecture futuriste : aucune pierre ne viendra adoucir cette construction toute en métal et en baies vitrées !

Un tel bâtiment ne peut pas laisser indifférent et les langues vont bon train dans le village pour parler de cette construction audacieuse. A écouter les gens parler, il semble que les avis divergent et même au sein de notre association les opinions sont différentes, les uns ayant déjà leur plume à la main pour infliger un sévère carton rouge à notre charmante notaire, les autres étant plutôt admiratifs devant tant d'audace et préférant attendre la fin des travaux pour porter un jugement définitif : il paraît que l'ensemble sera, au final, d'une jolie couleur rouille et qu'une végétation arboricole viendra cacher ce bâtiment au regard des passants.

Il a donc été décidé d'attendre. La prochaine Caselle ouvrira certainement ses pages aux deux opinions : les partisans d'une architecture nouvelle et les tenants d'une architecture traditionnelle. Et si on réussissait à marier les deux ? Et dernière question : qu'en pense le maire qui a signé le permis de construire ? Vous le saurez en lisant la prochaine Caselle !

DP

Hasards et coïncidences

Tous les gens de Lalbenque ont pu remarquer que, quelques jours seulement après la distribution de notre dernière Caselle où nous égratignons une nouvelle fois les propriétaires négligents de certaines façades de maisons dans le centre-bourg du village, un miracle s'est produit : les travaux de rénovation de la façade de la maison de Jean-Pierre Moles ont commencé et ont été achevés en quelques semaines. Certains ont cru que ce début de travaux était dû à l'efficacité redoutable de notre petite gazette ou au pouvoir magique d'outre-tombe de Lao Tseu dont il était question dans l'article. Il n'en est rien : Jean-Pierre Moles avait prévu probablement ces travaux depuis quelque temps mais comment pouvions-nous le savoir après deux ou trois ans d'attente d'une amélioration de cette façade ?

En tout cas, tout le monde semble satisfait du résultat obtenu et cette place du village de Lalbenque, désormais débarrassée de cette verrue visuelle, est désormais bien plus jolie avec le travail remarquable de l'entreprise qui a réalisé les travaux. Bravo à cette entreprise et bravo surtout au propriétaire de la maison.

DP

Pas de publicité dans le Parc Naturel

Récemment, certains artisans ou commerçants de la région ont vu débarquer chez eux des fonctionnaires du Parc assistés de gendarmes leur demandant de retirer les panneaux annonçant leur activité artisanale ou commerciale sur le bord des routes de nos campagnes. Ces panneaux étaient, pour la plupart, en place depuis des années, en totale infraction par rapport aux textes de loi qui régissent la publicité. La loi en matière d'affichage publicitaire est simple : en-dehors des agglomérations, tout affichage publicitaire est interdit. Dans les agglomérations, les conditions d'affichage sont précises et tout panneau doit les respecter. Le maire est responsable du respect de cette loi. Dans le cadre du Parc Naturel, la situation est encore plus simple : tout affichage est interdit.

Les représentants de l'État étaient jusqu'à récemment peu zélés pour faire appliquer la loi. Mais, depuis quelque temps, suite à deux opérations de déboulonnage sauvage de panneaux publicitaires à Gramat, les pouvoirs publics se réveillent brutalement et décident de faire enlever tous les panneaux recensés en infraction. Il y en aurait 800 sur le Parc...et Julien Aymar, artisan-feronnier au Gascou, à Lalbenque, a été un des premiers à devoir enlever son panneau, en face du château de Cieurac, sous peine d'une forte amende. On comprend le mécontentement et la colère de ces petits artisans mais c'est le prix à payer si nous ne voulons pas être envahis par des publicités en tout genre.

En tout cas, espérons que la loi s'appliquera pour tous, pour les petits comme pour les grands, les Leclerc, Carrefour, Intermarché, Point P et autre Gamm Vert qui sont, eux, les vrais pollueurs visuels de notre environnement, bien plus que le petit artisan ou commerçant local qui essaie de se faire connaître pour que survive son entreprise. À ce propos, à deux kilomètres du château de Cieurac, on n'a encore rien fait pour enlever les trois ou quatre panneaux annonçant les caves du château de Haute-Serre. Bizarre, non ? Si près du panneau de Julien qui a dû s'exécuter sur le champ ! Si l'Administration ne fait rien, il se peut que d'autres s'en chargent.

DP

CARTON VERT

Un exemple à suivre

Le carton vert ira à cette heureuse initiative prise par la municipalité de Lalbenque de réhabiliter une grande partie du terrain communal de Cournesse en ouvrant 45 hectares, soit la moitié du terrain environ, au pastoralisme. Après quelques réunions de travail auxquelles l'ASEL avait été conviée, trois éleveurs se sont portés volontaires pour y mettre du bétail une partie de l'année. Damien Courdresses à raison de 20 hectares pour y mettre des bovins, Jérôme Aymard à raison de 6,5 hectares pour y mettre des chèvres et Richard Bouillet à raison de 18,5 hectares pour y mettre des ânes et des poneys. Outre l'intérêt nutritionnel pour le bétail, ce pastoralisme volontaire va surtout contribuer à réouvrir cette zone totalement fermée depuis des décennies et qui ne servait depuis bien longtemps qu'aux chasseurs. 80% de l'opération sont pris en charge par les Conseils généraux et régionaux, 10% par la municipalité et les 10% restants sont à la charge des trois éleveurs qui bénéficient d'une aide à la gestion pastorale sur 5 ans à raison de 60 euros par hectare. Voilà un bel exemple qui va à contre-courant de la déprise agricole encouragée depuis des années par les différents gouvernements en place et il est heureux que la municipalité de Lalbenque ait souhaité participer à cette opération encouragée par les Conseils généraux et régionaux.

Et, cerise sur le gâteau que nous n'allons pas boudier, les différentes batteries nécessaires pour le courant électrique des 7500 mètres de clôtures de ces différents parcs seront alimentées par des panneaux photovoltaïques posés en haut d'un mât en plein milieu de ce terrain. Solution plus adaptée et plus écologique que les centaines de mètres de câbles qu'il aurait fallu faire courir par terre ou en hauteur pour aller chercher du courant électrique dans une des fermes avoisnantes.

Pour le projet de centrale photovoltaïque qui devrait se situer sur ce même terrain communal, on attend des informations et éclaircissements qui tardent à venir de la part de la mairie de Lalbenque.

DP



Billet d'humeur

Une fête à délocaliser

Habitant à plus de 2 Km de Lalbenque, les flonflons, les annonces par haut parleur de la fête votive, sise place de la bascule, ne perturbent en rien ma quiétude.

Parisien de naissance j'ai habité jusqu'à 23 ans Porte de Vincennes où commence le Cours de Vincennes qui va jusqu'à la place de la Nation.

C'est sur cette avenue que se tenait la Foire du Trône, appelée aussi Foire au pain d'épices, et qui drainait des milliers de parisiens et de banlieusards tous les après-midi et tous les soirs, un mois durant. J'ai adoré la Foire du Trône. Les voitures circulaient dans les contre-allées, au ralenti bien entendu. Mais, la densité de voitures augmentant d'année en année, les autorités se virent obligées de délocaliser la Foire du Trône dans le Bois de Vincennes. Veuillez pardonner ce préambule, un peu fastidieux, pour expliquer mon coup de gueule et proposer une solution.

Quatre (voire cinq) jours avant la fête et autant après, la place de la Bascule est difficilement praticable pour accéder aux commerces qui y sont installés, voire à la banque. Pendant la fête, la route qui vient de Montdoumerc est déviée par celle de Conquefaune.

Mais, le plus grave, c'est que l'accès au cabinet du médecin et de la kiné est bien loin d'être accessible aisément comme doivent être tous les centres de soins, tout comme la pharmacie (vous pouvez en juger sur la photo). Les personnes âgées, les personnes handicapées, voire blessées ou amenées en urgence ont bien du mal à se frayer un chemin au travers des baraques et manèges. Le risque vital peut être en jeu.

Pourquoi ne pas délocaliser cette fête au Mercadiol, sachant que la fête du Mercadiol n'est pas une fête votive ? De plus elle n'a lieu qu'au 14 juillet, et elle ne perturbe nullement la circulation de nos concitoyens.

Claude Colas



Place « handicapé » inaccessible et il faut être bien mince et ingambe pour consulter !

Coup de gueule



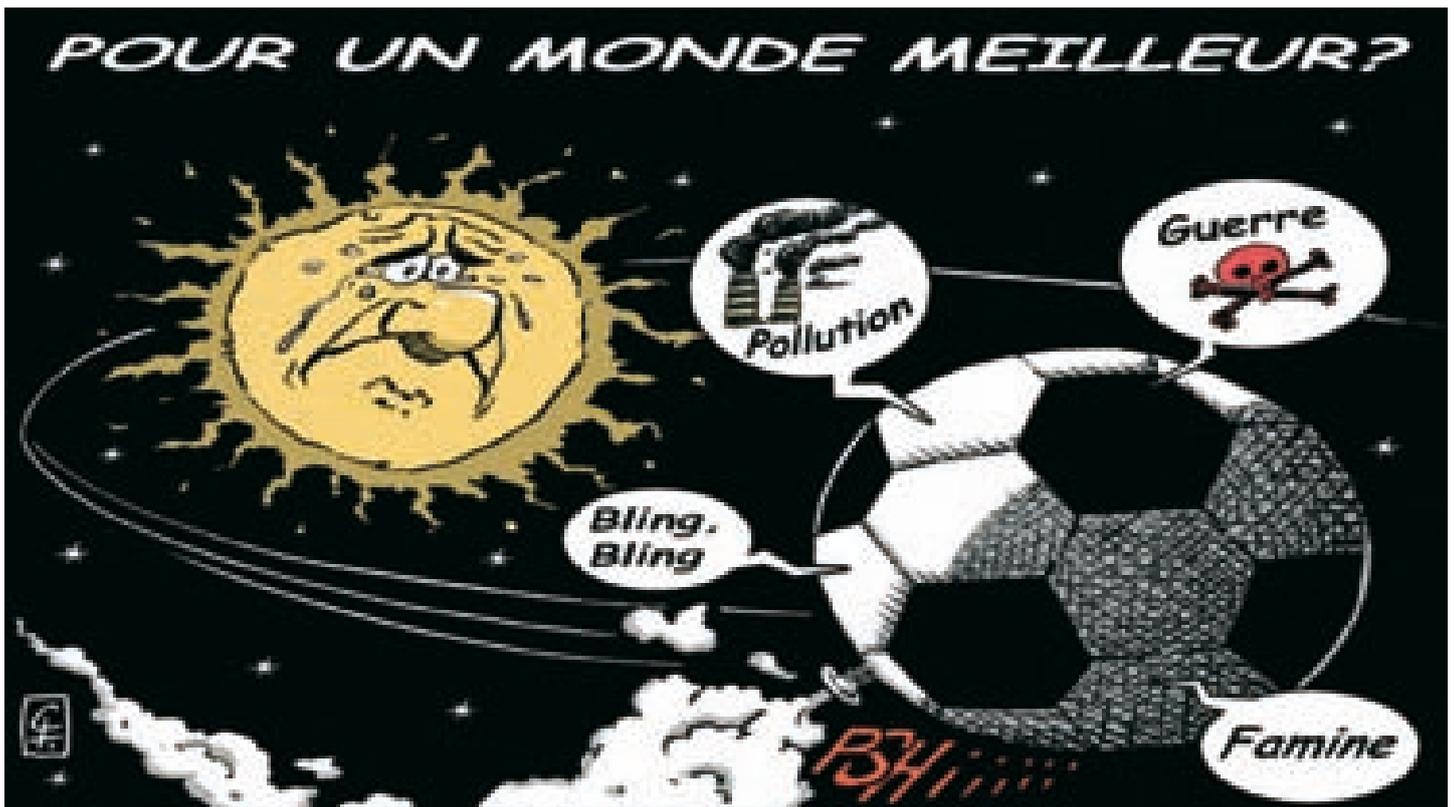
COUPE DU MONDE DE FOOTBALL : ENTRE INDÉCENCE ET RÉVOLTE

À l'heure où paraîtra ce numéro de la Caselle Enchênée, le monde entier sera dans l'effervescence footballistique avec cette sorte d'olympiade du foot qui revient tous les quatre ans et qui occupe, pendant un mois, l'essentiel des conversations, tout du moins dans les pays sélectionnés pour participer à cette gigantesque grand-messe. Notre gazette ne peut pas ignorer cette rencontre en Afrique du Sud et n'en dire aucun mot. Rassurez-vous : je ne reviendrai pas sur la main tricheuse qui nous a qualifiés, ni sur les différents scores réalisés par la France, ni sur les sautes d'humeur de notre entraîneur national, encore moins sur les « entraîneuses » qui ont défrayé la chronique ces dernières semaines. Seule m'intéresse, pour la dénoncer, l'indécence des sommes faramineuses que draine ce monde du football. Que ce soit les salaires mensuels des joueurs professionnels (625 000 euros pour Thierry Henry au FC Barcelone, 700 000 euros pour Frank Ribéry au Bayern de Munich, soit environ 25 000 euros par jour !), les salaires des entraîneurs (plus de 800 000 euros de prime dans la poche de Domenech pour la sélection de l'équipe de France), les fortunes accumulées par les clubs les plus riches (1,8 milliard de dollars pour le Manchester United soit 500 millions de plus que le Réal Madrid arrivant en seconde position), le montant des rachats de joueurs (mine de rien, on approche tout doucement du milliard de nos anciens francs pour les meilleurs joueurs, ce qui commence à faire cher le kilo de viande...)... tout pue le fric : le foot, à ce niveau, n'a plus rien à voir avec le sport.

Il n'est qu'un bien marchand... comme tout le reste. Ma stupéfaction restera toujours aussi grande en constatant l'engouement de ces foules dans la nécessité ou tout du moins frappées par la crise pour des joueurs qui, de par leurs revenus exorbitants, sont le symbole même de l'indécence dans un monde où la pauvreté s'étend un peu plus chaque jour. Les médias étalent ces sommes faramineuses dans une sorte d'indifférence générale comme si le lecteur ou le téléspectateur avait été suffisamment formaté et anesthésié pour être incapable de la moindre révolte. Il en est de même bien sûr pour les dirigeants des banques et des grandes multinationales qui perçoivent des salaires exorbitants. D'autres avant nous, lors des deux derniers siècles de l'histoire de France, se sont révoltés et ont fait la révolution pour bien moins. Aurions-nous perdu toute capacité de résistance à un système économique où l'argent est roi et dont le monde du foot est un des symboles les plus éloquents ?

Rappelons, pour finir, qu'à l'échelle de l'univers, notre planète ressemble étrangement à un ballon qui tourne autour du soleil et qu'il serait sage d'oublier nos mirifiques et ridicules ballons de foot pour nous pencher sur le piteux état de notre ballon terrestre avant qu'il ne se dégonfle pour de bon ou, pire, qu'il nous pète à la gueule !

Daniel Pasquier



Dessin de Fabrice Cure

Des nouvelles de la caselle de Nouel

Souvenez-vous de l'article de la Caselle de février dernier où nous vous alertions sur l'état de la magnifique caselle (ou gariotte) qui se trouve sur la droite, en bordure de la départementale D6 qui va de Lalbenque à Cahors. Cette construction vieille de 160 ans est remarquable tant par sa dimension (la plus grande du département dans sa catégorie avec une hauteur de coupole de 5,45 mètres et un diamètre de 4,90) que par sa présence sur tous les supports publicitaires du village ainsi que les sites Internet, Wikipédia notamment.

Cet édifice menace de s'écrouler car les pierres extérieures de toiture sont très abîmées par le gel et autres intempéries. L'encorbellement intérieur est, en revanche, encore en très bon état et il est encore temps de sauver ce petit patrimoine local. De même, le linteau au-dessus de la porte d'entrée est en parfait état puisqu'il avait été changé il y a une quarantaine d'années.

En lien avec le propriétaire, Matthieu Brunet, nous avons fait réaliser un devis auprès de plusieurs artisans et Matthieu a retenu le moins cher d'entre eux. Le montant total des travaux de rénovation s'élève à 20 385 euros TTC...une charge trop lourde pour un jeune agriculteur qui vient de reprendre la succession de son père décédé. Une demande de subventions a déjà été faite auprès du Conseil Général du Lot qui, dans le cadre du fonds Denieul pour la préservation du petit patrimoine, accepte d'octroyer une aide correspondant à 40 % du montant des travaux hors taxe. La décision de la commission technique a été prise récemment, le 21 mai dernier... et est en attente d'être officialisée par la commission permanente du Conseil Général, en début juillet. C'est une très bonne nouvelle qui redonne espoir à tous les amoureux de ce type de petit patrimoine en danger.

Cette caselle étant située sur un circuit

de randonnée d'intérêt départemental et étant visitée par de nombreux touristes qui s'arrêtent sur le parking attendant pour la visiter, nous considérons qu'elle représente un intérêt collectif évident. Pour cette raison, une aide supplémentaire a été demandée au Conseil Régional, en sus de l'aide accordée par le Conseil Général du Lot. La Communauté de communes et la commune seront bien sûr sollicitées mais nous attendons d'abord la réponse du Conseil Régional.

L'ASEL, très impliquée dans ce dossier de sauvegarde de cette gariotte, a d'ores et déjà pris note de la volonté de plusieurs habitants de la région prêts à faire un don pour sauver cette caselle. L'ASEL mettra, elle aussi, la main à la poche pour soulager la charge restante du propriétaire, membre de notre association.

DP

Péage de l'autoroute : 169 % d'augmentation !

La Dépêche du Midi nous apprenait, fin mai, qu'en moins de 10 ans, les tarifs de l'autoroute A 20 avaient augmenté de 169 % ! Cette annonce a beaucoup fait sourire l'ancien président de la Coordination Départementale Anti-Autoroute (C.D.A.A) que j'ai été pendant cinq ou six ans, de 1989 à 1995 ! À cette époque, les anti-autoroute se battaient contre ce projet non par rejet du progrès, non par esprit passiste mais, outre l'emprise sur la vallée du Tréboulou et la vallée de la Dame, pour offrir à notre département un outil économique bien meilleur que cette autoroute à péage (et quel péage !) avec seulement quatre sorties sur toute la longueur de son parcours lotois. Nous n'avons pas cessé de dire que cette solution autoroutière à péage n'apporterait rien à la vie économique lotoise, l'autoroute n'étant qu'un moyen de traverser rapidement le Lot pour arriver plus rapidement de Paris à Toulouse. On nous rigolait au nez, déformant nos propos et nous traitant avec mépris de partisans de l'éclairage à la bougie et d'éleveurs de chèvres (dixit madame Marc Baldy, épouse d'un conseiller général de l'époque). Et pourtant la cause que nous défendions était partagée par une grande majorité de lotois. Les élus, dans leur immense majorité, n'ont pas levé le petit doigt pour ne pas déplaire

à monsieur Maurice Faure, patron du Lot, à l'époque. Seuls quelques maires courageux ont donné de la voix contre ce projet pour obtenir une deux fois deux voies gratuite et avec de multiples sorties. Parmi ces maires courageux, il faut signaler la présence de Raymond Boussuges, déjà à l'époque maire de Montdoumerc qui a fait preuve de clairvoyance. Il n'a pas hésité à nous accompagner à Paris pour rencontrer des fonctionnaires du ministère de l'Environnement. Quel autre maire du canton s'est mouillé de la sorte ? Aucun !

Dix ans plus tard, cette autoroute coûte de plus en plus cher et n'apporte rien à l'irrigation économique lotoise. Nos voisins de Corrèze, de Haute-Vienne et de l'Indre, eux, bénéficient d'une autoroute gratuite avec des sorties tous les 5 ou 10 kilomètres environ, autrement dit d'un véritable outil qui sert au développement économique de leurs territoires. Merci à Maurice Faure, merci à tous les élus, maires ou conseillers généraux, qui ont accepté le doigt sur la couture du pantalon cette autoroute à péage, à très cher péage, avec ses quatre ridicules sorties.

DP

Une maison médicale à Lalbenque : une soirée-débat animée !

La conférence débat organisée par l'ASEL qui eut lieu à Lalbenque le mois dernier rassembla, contre toute attente, plus de 80 personnes. Un grand merci à la population qui s'est mobilisée et a manifesté ainsi son intérêt pour ce projet de construction d'une maison médicale.

J'espère faire bouger les lignes grâce à ce signal fort qui pousse à continuer dans cette voie.

Pour ceux ou celles qui n'y étaient pas, ils ont échappé à une tempête de chiffres certes nombreux mais tous incontestables et qui nous apprennent quoi ?

Avec plus de 169 500 habitants, le Lot est un des départements les moins peuplés de la région et les plus ruraux avec plus de la moitié de la population vivant dans l'espace à dominante rurale.

Le nombre important et croissant de personnes âgées vivant dans le département entraîne une forte prévalence des pathologies qui sont liées à l'âge : cancers, maladies cardiovasculaires, dégénérescence neurologique.

2015 LES MÉDECINS DEVIENNENT PLUS RARÉS QUE LES TRUFFES



Dessin de Fabrice Cure

Les maladies chroniques sont source potentielle de perte d'autonomie et affectent la vie quotidienne. Certaines peuvent être accessibles à la prévention comme par exemple les bénéficiaires de l'APA.

La structure démographique du Lot est vraiment particulière. Le pourcentage des plus de 75 ans est de 50 % supérieur à la moyenne nationale.

À contrario la démographie médicale inquiète. Aujourd'hui seulement 33 médecins généralistes exerçants dans le lot ont moins de 45 ans et les statistiques nous prouvent que les 2/3 des praticiens qui partent à la retraite ne seront pas remplacés.

Une structure de soins attractive et polyvalente comme une maison de santé peut offrir une réponse au défi de la baisse de la démographie médicale.

Le Maire de Lalbenque, Monsieur Jacques Pouget, était présent au titre de Président de la communauté de communes et il a dit être conscient de cette situation depuis 2005. Il me semble important de rappeler son rôle.

La communauté de communes est une EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) dont Jacques Pouget est en quelque sorte le chef... cette intercommunalité a dans ses attributions des compétences relativement hétéroclites. Certaines d'entre elles sont obligatoires comme l'aménagement de l'espace et actions de développement économique. D'autres sont facultatives comme le développement des loisirs, du tourisme et la création d'équipements collectifs (culturels, sportifs et d'enseignement) mais aussi la collecte et traitement des déchets, la politique du logement, les hébergements collectifs pour personnes âgées, le portage de repas à domicile, les transports collectifs, le soutien au péri-scolaire sans oublier la modernisation et l'entretien des voies communales

Cette liste est longue mais pour être efficace, il faut être précis. Le lecteur attentif constatera que l'hébergement de professionnels de la santé ne figure pas dans cette liste puisque la santé est un domaine qui relève de la compétence nationale.

Le financement de cette maison médicale devra donc être assuré par la toute nouvelle ARS (Agence Régionale de Santé) portée sur les fonds baptismaux début avril 2010 et, on le sait, les grands argentiers de l'Etat obligent toujours l'impétrant à faire le grand écart pour les obtenir. Cette situation est profondément paradoxale puisque -in fine- on demande aux médecins libéraux de se débrouiller localement pour résoudre un problème qui a comme véritable origine une décision politique nationale de limitation -par le biais du *numerus clausus*- du nombre de médecins diplômés.

Dr Vincent Allebosch



Mais que se passe-t-il dans le Lot ? Après la lutte des citoyens contre la décision de la SNCF de supprimer 15 arrêts de trains dans les gares de Gourdon et Souillac, le dépôt de plaintes collectives contre Base-élèves au début de l'été dernier (le record en France), la lutte acharnée des France Télécoms et des agents EDF, depuis quelques mois des collectifs citoyens naissent spontanément pour défendre l'environnement ou les services publics. Retour sur cette « entrée » en résistance et la naissance du projet citoyen du journal « Le Lot en Action ».

« Tous ensemble pour les gares » est un mouvement de citoyens qui ont décidé de se battre contre la décision unilatérale de la SNCF de supprimer 15 arrêts de trains sur la ligne Paris-Limoges-Toulouse, condamnant ainsi les gares de Gourdon et Souillac. Il aura fallu trois années de luttes acharnées, des rassemblements pour forcer les trains à s'arrêter, durant 160 dimanches, sans faillir, un procès à Cahors, un second à Agen pour que la SNCF accepte finalement de rétablir 10 des 15 arrêts de trains de grande ligne. Plus récemment, le journal citoyen du Lot en Action a pu révéler des projets comme celui d'un village aéronautique en plein Parc Naturel des Causses (projet abandonné à la suite de la création d'un collectif et de la mobilisation des populations avoisinantes), celui d'un lotissement « hors la loi » à St Céré en infraction avec le code de l'urbanisme (là encore, mobilisation citoyenne qui a conduit l'affaire devant le tribunal administratif), l'affaire de la pollution à la créosote sur le site SNCF de Biars (la médiatisation et la mobilisation ont permis de débloquer la situation et d'obliger la SNCF à assumer ses responsabilités), le projet d'une centrale d'enrobé à chaud en plein Parc Naturel et juste au-dessus de la rivière souterraine de l'Ouyse, classée Espace Naturel Sensible (création d'un collectif, sensibilisation des élus qui ont tous voté contre et afflux record pour une enquête publique). Pour comprendre cette mobilisation, il est nécessaire de savoir que le département du Lot a été choisi par le chef de l'État comme LE département pilote pour sa réforme cachée sous l'acronyme OSE (Organisation des Services de l'État). Les hôpitaux, les bureaux de Poste ferment, refonte des services (avec perte d'effectifs) tels que la DRIRE, la DGCCRF, la DDE, etc. Cette réforme inique met en lumière la ferme volonté de détruire tous les acquis sociaux obtenus de haute lutte par le Conseil National de la Résistance (sécurité sociale, retraites, indépendance de la presse) et la prédominance des lobbys de tous ordres sur l'intérêt général.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet citoyen du Lot en Action : informer pour pouvoir agir, se rencontrer, réfléchir ensemble, débattre. La Politique (avec un grand « P ») c'est la gestion de la cité. Si les citoyens sont informés et décident d'agir solidairement pour faire pression sur leurs élus, rien ne peut les arrêter. C'est à ce titre que les exemples cités ci-dessus sont symboliques. Lors des dernières réunions publiques du collectif qui tente de faire obstacle au projet de

la centrale de Thémines, les salles étaient bondées, et nous avons vu des anciens, prêts à se radicaliser ! Après le site internet du Lot en Action, qui a vu le jour en avril 2009, la création du journal en octobre nous a démontré le poids du « papier » dans la communication. Si le site a une fréquentation largement supérieure (15.000 visiteurs par mois) au nombre de lecteurs du journal (moins de 500 exemplaires vendus par numéro), l'impact de ce dernier auprès des collectivités, institutions et des élus, est incontestablement plus efficace. L'autre effet induit du journal est de tisser du lien : la volonté de s'informer et de communiquer amène les citoyens à se rencontrer. Lors des premières journées « nature » à Francouls, nous avons été surpris de voir l'intérêt que les gens portent au Lot en Action, au capital de sympathie qu'il recueille et du nombre de contacts qui ont pu se lier autour du stand. Le site et le journal constituent des outils efficaces que les citoyens commencent à s'approprier et à faire vivre.

Nous vivons probablement une époque « charnière » et de profonds changements se préparent. Partout sur la planète les femmes et les hommes se posent des questions. Tous nous savons que ce système est devenu fou, incontrôlable. Mais nous savons également tous que s'il est nécessaire de penser global, il est impératif de réagir et d'agir localement... sur nous-mêmes en premier lieu... Changer nos modes de consommation mais également nos rapports à l'autre dans nos villes, nos villages, nos hameaux, nos campagnes. Un juste retour au « bien vivre ensemble ». Créer c'est résister, résister c'est créer.

Laurent Cougnoux, rédacteur en chef.

Journal bimensuel en vente à Lalbenque chez Proxi

À l'heure du soleil

Encore une spécificité bien lalbenquoise : nous vivons à l'heure du soleil. À tous ceux qui pensent que mon propos n'est que billevesée, calembredaine, coquecigrue, faribole ou autre sornette, issues d'un cerveau frappé de sénilité avancée, je suggère de faire une expérience qui prouvera la véracité de mon affirmation.

Chers compatriotes, placez-vous, rue du Marché aux truffes, devant le salon de coiffure et face à la mairie. Regardez l'heure affichée à votre montre (que vous avez réglée à l'heure d'été depuis plusieurs semaines) et celle que vous indique l'horloge de la mairie.

Vous ne pourrez que constater que cette dernière a deux heures de retard, autrement dit, que notre village, refusant le diktat de Greenwich et de son méridien, arbore fièrement l'heure du soleil.

CC

Erratum

Une erreur s'est glissée dans un des articles de la dernière Caselle Enchênée, à propos du temps de travail de Christelle, la secrétaire de l'Office du Tourisme de Lalbenque. Il y est question de « **25 heures de travail par mois** » ! Il fallait bien sûr lire « **25 heures par semaine** ». De plus, ce n'est pas exactement 25 heures mais seulement 23 heures qu'effectue Christelle pour l'Office du Tourisme, les 12 heures restantes étant consacrées à la Médiathèque.

Tous les lecteurs intelligents de la Caselle (et ils le sont tous !) avaient rectifié d'eux-mêmes cette erreur sauf quelques mauvais esprits - élus pour la plupart - qui se sont imaginés que cette coquille était volontaire dans le but de discréditer je ne sais qui. À ceux qui douteraient de notre bonne foi, nous pouvons donner le nom de la boîte de somnifères qu'a dû acheter le rédacteur de l'article pour faire face à ses quelques nuits d'insomnie quand il s'est aperçu bien tardivement de sa bétise. Errare asellum est !

Un chemin réouvert



Le 23 avril dernier, plusieurs bénévoles de l'association « Les Mille Pattes » ainsi que quelques volontaires de l'ASEL se sont donnés rendez-vous avec tronçonneuses, débroussailleuses, fourches et faucilles pour rouvrir une portion de chemin de randonnée totalement fermé sur environ 150 mètres, près du hameau du Petit Escamps, sur la commune de Lalbenque. Belle initiative de ces deux associations qui pourraient plus souvent travailler ensemble dans l'entretien des chemins souvent laissés à l'abandon. Il y a tant à faire dans ce domaine pour que perdure le plaisir de se promener agréablement dans ces chemins qui sont une des forces de tourisme local : le Lot, il faut le savoir, est le département le plus riche de France en chemins de randonnée. A noter également la participation de la municipalité qui a envoyé un de ses employés prêter main forte à l'équipe de bénévoles. Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont participé à cette matinée de travail.

SOLUTIONS LOCALES POUR UN DÉSORDRE GLOBAL

**Un film de Coline Serreau, à LALBENQUE,
le samedi 10 juillet, à 20h 30
dans la salle des conférences
de la Maison Communautaire.**

Dans le cadre des conférences ou projections de films organisées par l'ASEL, notre association a le plaisir de vous inviter à la projection du dernier film de Coline Serreau. Dépassant la simple dénonciation d'un système agricole perverti par une volonté de croissance irraisonnée, Coline Serreau nous invite dans ce film à découvrir de nouveaux systèmes de production agricole, des pratiques qui fonctionnent, réparent les dégâts et proposent une vie et une santé améliorées en garantissant une sécurité alimentaire pérenne.

« Les films d'alerte et catastrophistes ont été tournés. Ils ont leur utilité mais maintenant il faut montrer qu'il existe des solutions, faire entendre les réflexions des paysans, des philosophes et économistes qui, tout en expliquant pourquoi notre modèle de société s'est embourbé dans la crise écologique financière et politique que nous connaissons, inventent et expérimentent des alternatives. » Coline Serreau

Caméra au poing, la cinéaste a parcouru le monde pendant près de trois ans à la rencontre de femmes et d'hommes de terrain, penseurs et économistes, qui expérimentent localement, avec succès, des solutions pour panser les plaies d'une terre trop longtemps maltraitée.

Pierre Rabhi, Claude et Lydia Bourguignon, les paysans sans terre du Brésil, Kokopelli en Inde...tour à tour drôles et émouvants, combatifs et inspirés, sont ces résistants, ces amoureux de la terre, dont le documentaire de Coline Serreau porte la voix. Cette série d'entretiens d'une incroyable concordance prouve un autre possible : une réponse concrète aux défis écologiques et plus largement à la crise de civilisation que nous traversons.

Prix des places : 5 euros. Venez nombreux !

N'hésitez pas à adhérer à l'Asel : nous avons besoin de vous, vous avez besoin d'elle !

**BULLETIN D'ADHESION:15 euros/an
ou 20 euros par couple.**

NOM :

Prénom :

Adresse:

Pour nous contacter:

ASEL

Mairie de Lalbenque

46 230 Lalbenque.

Tel: 05 65 31 75 91 ou

Sur notre site : <http://www.asel.eu.com>